

AA019

PERFECTIONNEMENT

3 jours 21 heures

1 695 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Optimiser le règlement des sinistres matériels auto

Études de cas d'indemnisations automobiles

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables.
- Déterminer les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.
- Déterminer les moyens à mettre en place pour indemniser l'assuré.

PROGRAMME

A. LOI BADINTER

1. Rappel sur la notion d'accident de la circulation de VTM
2. Détermination du droit à indemnisation du conducteur
3. Recours en contribution

B. CAS PARTICULIERS

1. Accidents volontaires
2. Communication d'incendie par un véhicule terrestre à moteur
3. Accidents avec un tiers étranger

C. MISE EN ŒUVRE DE L'EXPERTISE ET RÔLE DE L'EXPERT DANS LA GESTION DU DOSSIER

1. Procédures Véhicule Endommagé et Véhicule Économiquement Irréparable
2. Convention sur l'expertise contradictoire (article 6)

D. CONVENTION IRSA

1. Droit à réparation et indemnisation du préjudice matériel
2. Expertise et détermination de l'assiette de recours
3. Conventions d'immobilisations (Taxi, FNTV, FNTR, UTP)
4. Recours selon les typologies d'accidents
5. Règlement d'une chose inerte
6. Intervention d'un tiers non identifié ou non assuré
7. Procédure d'escalade et d'arbitrage

E. EXERCER LES RECOURS MATÉRIELS

1. Convention État / Assureurs
2. Convention de règlement général des litiges et convention de règlement des sinistres matériels (FGAO / Assureurs)
3. Protocole d'évaluation des dommages consécutifs à des accidents causés par des tiers aux biens ferroviaires

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles matériels confirmés

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes+ pratique d'un an minimum.AA124 - AA125 - AA126

POINTS FORTS

A partir d'études de cas, les participants travaillent en sous-groupes, les apports techniques et méthodologiques s'effectuent au fur et à mesure de cet entraînement.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des études de cas
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation